

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n° 2020-079 en date du 29 JUILLET 2020  
Portant sur les Participations et subventions à inscrire aux budgets primitifs 2020**

L'an Deux Mille Vingt, le vingt-neuf juillet à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle Omnisport « André VENUAT » de AUZANCES, sous la Présidence de Monsieur Patrice MORANCAIS, 1<sup>er</sup> Vice-Président en raison de l'empêchement de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Date de convocation du Conseil 23/07/2020.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 52	Votants : 56	POUR : 56
Pouvoirs : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 6	Exprimés : 56	

**Présents :** MM., MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, VERDIER, ROULLAND, GRANGE, DESCLOUX, LE CORRE, JAMME, SCARAMUCCIA, FERRIER, JOULOT, PICHOT, ECHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, GALINDO, PIERRON, RICHIN, MICHON, NOVAIS, VIRGOULAY, PERRIER F, CHASSAGNE, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, GRAVIERE, PAYARD J, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, D'HULSTER, BERGER, MEANARD, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, BRUNET, TRIMOULINARD, CHAUSSAT, GUYONNET, GLOMOT, GRASS, FAUCHER.

**Pouvoirs :** MM., BERTHON à LE CORRE, DESARMENIEN à SIMONET V, BIGOURET à MORANCAIS, PLAS à CHEFDEVILLE,

**Excusés :** MM., LUQUET L, CONCHON, FONTVIELLE, WELZER, LARGE, DUBSAY.

**Secrétaire de séance :** Madame LE CORRE Caroline.

**Rapporteur :** Patrice MORANCAIS, Vice-Président.

Le Vice-Président communique la liste et les montants correspondants des subventions proposées à l'inscription au budget primitif 2020 de la Communauté de Communes.  
Le montant total s'élève à 90 047,00 €.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De valider les propositions de participations et subventions à inscrire au budget primitif 2020, dont le tableau est annexé à la présente délibération,
- D'autoriser le Président à effectuer toute démarche utile et à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

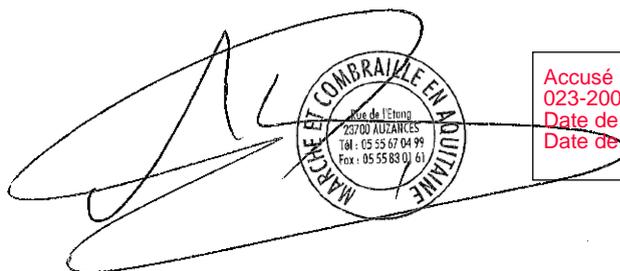
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 31 juillet 2020

Pour copie conforme, le 31 juillet 2020

Le Vice-Président,  
Pour le Président empêché,  
**Patrice MORANCAIS**



Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20200729-2020-079-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2020  
Date de réception préfecture : 31/07/2020

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS A INSCRIRE AU BUDGET PRIMITIF 2020**

	<b>ORGANISMES CONCERNES</b>	<b>Objet</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de la subvention prévisionnelle 2020</b>
6574	Cercle cycliste de Mainsat /Evaux	Subvention attribuée dans le cadre d'une convention d'objectif	Association	2 000,00 €
6574	Association Clef de Contact	Participation - ROULEDOUDOU	Association	4 700,00 €
6574	Association Les Galopins en Marche	Subvention dans le cadre du financement de IALSH - Signature d'une convention d'objectifs	Association	26 000,00 €
6574	Association AGIR	Subvention dans le cadre du financement de IALSH - Signature d'une convention d'objectifs	Association	53 000,00 €
6574	Etoile cycliste peyrat	Réhabilitation 3 poulaillers de plein champs (Engagement pris en 2016 - En attente de l'obtention de la réalisation des travaux pour le versement de la subvention)	Association	3 000,00 €
6574	JMF du Limousin - délégation de Chénérailles	Ecole Peyrat La Normière - 180€	Association	900,00 €
		Ecole Champagnat - 360€		
		Ecole Saint Chabrais - 360€		
6574	JMF du Limousin - délégation de Felletin	Ecole de Saint Silvan Bellegarde - 177 €	Association	447,00 €
		Ecole de Bellegarde en Marche - 270 €		
<b>TOTAL C/6574</b>				<b>90 047,00 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20200729-2020-079-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2020  
Date de réception préfecture : 31/07/2020